

Signature de conventions

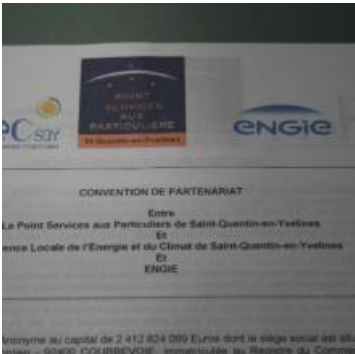
M. le Maire a signé, cet après-midi, une convention de mise à disposition de locaux pour le Point service aux particuliers (PSP), dans le cadre du projet ENGIE.

A cette occasion, une convention tripartite entre le PSP, ENGIE et l'ALEC a également été signée dans le cadre du défi famille à énergie positive ; opération lancée ce mardi 1er décembre. Une équipe de familles du Quartier du Buisson est notamment concernée par cette initiative.











ST-LES-BAMAUX
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

de la commune de Magny-les-Hameaux, représentée par son Maire, Monsieur B...

et Monsieur le Comptable:

M. GALAN, agissant en qualité de Président du FSP de St Quentin-en-Y...

Adresse : 78190 TRAPPES, numéro d'enregistrement SIRET 453411998





ation est conclue et acceptee pour une durée de ...

itement reconduite.

Hameaux le 2 décembre 2015, en 2 exemplaires

la Commune,
Le Maire,

Pour le prestataire
Le Directeur

and HOULLON

Benoit GALAN

en litige relatif à la validité, à l'interprétation ou l'exécution de la présente convention amiable, le litige sera soumis à la juridiction compétente.

signy les Hameaux, en trois exemplaires originaux, le 03/12/2015

Pour le PSP SQY

Benoit Galan
Président

Frank Ser
Directeur

as ENGIE / PSP SQY / ALEC SQY

ation est conclue sans exclusivité et ne fait pas obstacle à ce que l'une des parties conclue un accord de même type avec d'autres partenaires.

11 : LITIGE

le litige relatif à la validité, à l'interprétation ou l'exécution de la présente convention amiable, le litige sera soumis à la juridiction compétente.

signy les Hameaux, en trois exemplaires originaux, le 03/12/2015

Pour le PSP SQY

Benoit Galan
Président

Frank Ser
Directeur